

Alain Daher, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne

« EcoWatt a toute sa place au sein des entreprises »

Avec plus de 40 000 abonnés, EcoWatt Bretagne, qui vise à encourager les comportements responsables lors des pics de froid, contribue à la maîtrise de la consommation électrique. Cet hiver, l'engagement des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) de Bretagne à promouvoir cette démarche éco-responsable auprès des 100 000 entreprises de la région a permis de renforcer l'efficacité du dispositif.

Pourquoi la CCI de Bretagne a-t-elle décidé de rejoindre le dispositif EcoWatt ?

Alain Daher. - Il était logique et naturel d'adhérer à ce programme, car depuis plusieurs années nous tirons la sonnette d'alarme sur le problème énergétique breton. La Bretagne fait face à une situation critique car elle ne produit que 9,5 % de l'électricité qu'elle consomme. Son fort dynamisme économique et démographique, dont nous ne pouvons que nous réjouir, est fragilisé par cet écueil.

Ce problème a un double impact. Il fait courir un risque de coupure de courant non seulement pour les entreprises mais aussi pour la population et les collectivités à moyen et long terme. Par ailleurs, une des missions des CCI est de renforcer l'attractivité du territoire. Mais comment voulez-vous convaincre des entreprises de venir s'implanter si l'alimentation électrique n'est pas sécurisée ? Et aujourd'hui, je connais de grosses entreprises qui, de ce fait, s'interrogent sur le bien-fondé de rester en Bretagne. Si elles partaient, beaucoup d'emplois pourraient disparaître.

Quel est le dispositif mis en place pour sensibiliser les entreprises à la démarche EcoWatt ?

A.D. - Au sein des Chambres, le dispositif EcoWatt a été présenté et expliqué lors des assemblées générales. Nous en faisons également la promotion en nous appuyant sur nos moyens de communication : revues, sites Internet... Le message est d'autant plus facile à faire passer que nos collègues chefs d'entreprises sont sensibles à cette question et ont déjà fait beaucoup d'efforts dans le domaine des économies d'énergie. A la fois par leur engagement en faveur d'une croissance verte et par la nécessité de faire face à la crise économique, beaucoup d'entre eux ont déployé des politiques volontaires de maîtrise de leur consommation d'énergie. Au sein de toutes les CCI de Bretagne, nous avons sur l'ensemble des territoires des collaborateurs formés au diagnostic énergie qui sont au service des entreprises pour les aider à identifier les économies d'énergie



Alain Daher, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne

possibles. Dans ce cadre, le programme EcoWatt a toute sa place. Mais s'il est nécessaire, il n'est pas suffisant.

Que faut-il faire de plus ?

A.D. - Nos actions de sensibilisation des chefs d'entreprise, dont fait partie EcoWatt, peuvent permettre d'éviter une crise mineure ou retarder une crise majeure mais il ne règlera pas tout. Il faut mettre en œuvre rapidement les autres mesures prévues dans le Pacte électrique breton ; il y a urgence à développer les énergies renouvelables comme l'éolien en mer ou à terre et à créer des unités de production d'électricité indépendantes sur le territoire, encourager les projets des entreprises qui veulent produire leur propre énergie, notamment à partir de la valorisation de la biomasse.



Réseau de transport d'électricité

AU CONTACT DES TERRITOIRES

Lorient-Saint Brieuc : RTE concerte sur les fuseaux

L'aire d'étude de la future liaison souterraine qui reliera le sud et le nord de la Bretagne a été définie. La concertation se poursuit pour affiner l'itinéraire.

La réalisation de la future ligne souterraine à 225 000 volts Lorient-Saint-Brieuc, une des infrastructures clés pour sécuriser l'alimentation électrique de la région, a franchi une première étape fin 2011. Lors de la première réunion plénière de concertation, tenue sous l'égide des préfets du Morbihan et des Côtes d'Armor, le choix de l'aire d'étude a été validé. Une zone d'environ 5 km de large et 80 km de long, traversant le territoire de 27 communes, a été défini.

La poursuite de la concertation avec les acteurs du territoire (élus, représentants des mondes socio-économique et agricole, services de l'Etat et associations), et la conduite d'études techniques et environnementales permettront d'affiner le tracé. « Il s'agit d'étudier plusieurs itinéraires possibles et de trouver un compromis qui satisfasse aux enjeux territoriaux, techniques et économiques », explique le directeur du projet chez RTE, Jean-Marc Boyadjis. En cela, la phase de concertation

actuelle est importante pour partager ce choix avec tous.

La construction de la liaison Lorient-Saint-Brieuc représente un investissement de 120 millions d'euros

Le choix du fuseau devra en effet prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment la présence de nombreux cours d'eau, de zones humides et de zones protégées type Natura 2000, les souhaits des élus, des riverains, des représentants du monde agricole, mais sans alourdir la facture de cette liaison souterraine, dont le coût estimé est déjà d'un million d'euros par kilomètre. La technique souterraine permettra cependant de limiter les impacts sur le paysage et de poursuivre l'exploitation des terres agricoles traversées. Lors de sa mise en service en 2017, la ligne sera l'une des deux plus longues liaisons souterraines à 225 000 volts en France.

Le choix du fuseau devra prendre en compte les enjeux environnementaux : cours d'eau, zones humides et zones protégées type Natura 2000

Cette phase s'achèvera à la fin de l'année par le choix d'un fuseau dit « de moindre impact » (bande comprise entre 50 m et 500 m puis réduite ultérieurement à 10 m – 50 m pour trouver ensuite le meilleur tracé de détail). La solution proposée sera présentée lors d'une seconde réunion plénière, prévue à l'automne 2012.

Au total, la construction de la liaison Lorient-Saint-Brieuc représente un investissement de 120 millions d'euros, dont 40 millions pour adapter les postes électriques de Calan (près de Lorient), Mûr de Bretagne et Plaine Haute (près de Saint-Brieuc). La liaison contribuera notamment à l'acheminement de l'électricité produite par les énergies renouvelables dont se dote la Bretagne (éolien terrestre et offshore...) et facilitera l'accès au haut débit grâce au déploiement de fibre optique le long de la ligne.

Le projet s'inscrit dans le cadre du Pacte électrique breton, signé en décembre 2010.

Directeur de la publication :



Didier Bénay,
Directeur de RTE Ouest

Rédacteur en chef :
Frédérique Joumier, Directrice des affaires
publiques de RTE Ouest

Rédaction : Clara Brouillet, Caroline Brigant, Sandrine Morassi, Vianney Aubert

Crédits Photos :
Médiathèque RTE

www.rte-france.com

ISSN 2109-3970

Imprimé sur papier issu de forêt gérée
en développement durable

CONTACT

Frederique Joumier
Tel : 02 40 67 37 40

frederique.joumier@rte-france.com



Le savoir-faire de RTE pour les travaux sous tension

Sur les ouvrages stratégiques, les interventions de maintenance sont réalisées sans couper le courant par les « lignards », experts de RTE seuls habilités à effectuer les travaux sous tension. Un travail de précision qui fait la renommée de RTE.

Fin février, des « lignards » ont changé des pièces sur un pylône de la ligne à 225 000 volts entre les postes de Granzay-Gript et de Niort, dans les Deux-Sèvres. Pendant les cinq jours consacrés à cette opération de maintenance préventive, le courant n'a pas été interrompu. Les travaux ont été effectués sous tension car la liaison fait partie des 109 ouvrages stratégiques du réseau à haute et très haute tension de la région Ouest, qui nécessite la plus grande disponibilité du système électrique. La ligne est en effet la principale source d'alimentation électrique de l'agglomération niortaise depuis les centrales nucléaires du Blayais (Gironde) et de Civaux (Vienne).

« Ce sont des infrastructures pour lesquelles nous cherchons par tous les moyens à limiter le nombre de jours d'indisponibilité, car leur mise hors tension entraîne des surcharges sur les autres lignes environnantes », précise Alain Marais, chargé de maintenance à RTE. Ce transfert de courant a un impact tant sur l'efficacité du réseau que sur la sûreté de l'alimentation électrique. Et en cas d'incident, les risques de coupures partielles sont plus importants.

Pratiqués par RTE depuis les années 60 et en forte expansion, les travaux effectués sur des ouvrages qui restent sous tension électrique, sont des interventions haute-

ment spécialisées. Elles exigent la mise en œuvre de moyens technologiques et humains spécifiques. « Le temps de travail est multiplié par deux ou trois. Le nombre d'agents sur le chantier est donc plus important », explique Alain Marais. Dans le cadre de l'intervention sur la ligne Granzay-Niort, rien n'a été laissé au hasard. Les techniques d'intervention et le choix des outils ont été définis après trois jours de travail de préparation. « Le lignard, équipé d'une combinaison adaptée, doit approcher la ligne d'une manière très précise pour éviter de créer un arc électrique qui aurait pour effet immédiat de blesser le technicien et de mettre hors tension la ligne », précise Alain Marais.

Les travaux ont été effectués sous tension car la liaison fait partie des **109 ouvrages stratégiques du réseau à haute et très haute tension de la région ouest**

Pour ces opérations, le centre d'expertise des travaux sous tension de RTE, basé à Wittelsheim en Alsace, a développé des outils innovants comme des perches isolantes sur lesquelles peut être fixée une perceuse pour travailler à distance. Ce savoir-faire de RTE fait aujourd'hui la renommée de l'entreprise à l'étranger. Chaque année, l'entreprise mène de nombreuses missions de formation, d'expertise et de chantiers en Europe, et dans le monde.

Les travaux sous tension sont parfois réalisés à partir de nacelles hélicoptères : ici, pour la pose de balises avifaunes.



Skol ar Mor : l'école de la mer...

Soutenue par la Fondation RTE, l'association Skol Ar Mor a été primée au salon des maires de France 2011.

Sur 67 projets présentés au niveau national, le projet de centre de formation à la charpente marine Skol ar Mor a obtenu le 2^{ème} prix du « Coup de cœur des Maires de France ».

Projet porté depuis plus de 10 ans par Mike Newmeyer - formateur en charpente marine traditionnelle - Skol Ar Mor accueillera dès septembre 2012 ses élèves sur le site d'une ancienne salorge sur la commune de Mesquer en Loire-Atlantique.

Ce grenier à sel typique du paysage des marais salants du pays de Guérande est une reconstitution dans les règles de l'art



de l'ancien bâtiment tout en respectant les normes de sécurité actuelles, grâce notamment au soutien de la mairie de Mesquer. Cet engagement est emblématique du développement durable des territoires : lutte contre l'exclusion, solidarité et préservation du patrimoine. Des valeurs partagées par la fondation RTE, qui œuvre pour la vitalité des territoires ruraux, en soutenant des initiatives à forte dimension sociale.

Dans l'enceinte de la Salorge, outre la mise en place d'une formation annuelle pour douze personnes au Brevet Professionnel de charpente marine, des jeunes en difficulté d'insertion pourront suivre

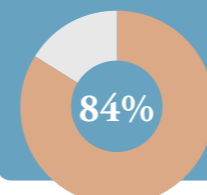
des stages d'orientation professionnelle, dont le programme original comporte la construction et la navigation sur les bateaux traditionnels en bois. Une façon, pour Mike Newmeyer, de transmettre non seulement l'amour de la mer mais surtout le sens des responsabilités, du travail, et l'esprit d'équipe.

Cet engagement est emblématique du **développement durable des territoires** : lutte contre l'exclusion, solidarité et préservation du patrimoine



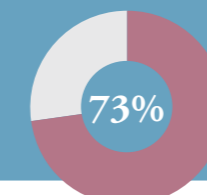
4 années d'existence de la Fondation RTE

199 projets soutenus



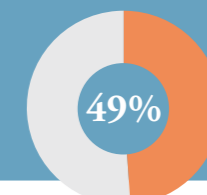
84 % des projets intègrent une dimension environnementale

3,7 millions d'euros de subventions



73 % des projets valorisent le patrimoine rural

18 000 euros octroyés en moyenne par projet



49 % des projets s'inscrivent dans un dispositif de réinsertion professionnelle